

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**EPCI dont la population est de 3500 habitants et plus - COMMUNAUTE  
D'AGGL. D'AURILLAC (1)**

**AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE PRINCIPAL (2)**

Numéro SIRET : 24150023000115

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE PRINCIPALE

**M 14**

**Compte administratif  
voté par nature**

BUDGET : CENTRE AQUATIQUE (3)

ANNEE 2021

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# Sommaire

## I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

## II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

## III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

## IV - Annexes (6)

### A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	23
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	24
A4 - Etat des provisions	25
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	26
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	27
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	28
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	29
A10.3 - Opérations liées aux cessions	30
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

### B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
<b>C - Autres éléments d'informations</b>	
C1.1 - Etat du personnel	31
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
<b>D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures</b>	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	34

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

<b>Code INSEE</b> 241500230	<b>COMMUNAUTE D'AGGL. D'AURILLAC</b> <b>CENTRE AQUATIQUE</b>	<b>CA</b> <b>2021</b>
--------------------------------	---	--------------------------

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i> ) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0.00	0.00	0.00	0.00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0.00	
2	Produit des impositions directes/population	0.00	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0.00	
4	Dépenses d'équipement brut/population	0.00	
5	Encours de dette/population	0.00	
6	DGF/population	0.00	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0.00	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0.00	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

**POUR MEMOIRE<sup>(1)</sup>**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
  - avec (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
  - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

## EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	1 288 792,72	G	1 241 545,31
	Section d'investissement	B	188 344,12	H	130 388,61

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	155 866,67 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	104 359,19 (si excédent)

		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	1 477 136,84	= G+H+I+J	1 632 159,78

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	43 894,39	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	43 894,39	= K+L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	1 288 792,72	= G+I+K	1 397 411,98
	Section d'investissement	= B+D+F	232 238,51	= H+J+L	234 747,80
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	1 521 031,23	= G+H+I+J+K+L	1 632 159,78

## DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		F	43 894,39	L	0,00
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		2 334,97		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00		0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	41 559,42	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	569 750,00	440 974,41	23 017,15	0,00	105 758,44
012	Charges de personnel, frais assimilés	778 000,00	726 625,04	14 000,00	0,00	37 374,96
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	100,00	1,98	0,00	0,00	98,02
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>1 347 850,00</b>	<b>1 167 601,43</b>	<b>37 017,15</b>	<b>0,00</b>	<b>143 231,42</b>
66	Charges financières	9 650,00	5 688,89	0,00	0,00	3 961,11
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	114,00	0,00	0,00	886,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	1 450,00	1 343,25			106,75
022	Dépenses imprévues	44 916,67				
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>1 404 866,67</b>	<b>1 174 747,57</b>	<b>37 017,15</b>	<b>0,00</b>	<b>193 101,95</b>
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	78 000,00	77 028,00			972,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>78 000,00</b>	<b>77 028,00</b>			<b>972,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 482 866,67</b>	<b>1 251 775,57</b>	<b>37 017,15</b>	<b>0,00</b>	<b>194 073,95</b>
<b>Pour information</b>		(3) <b>0,00</b>				
<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>						

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	50 000,00	22 580,96	0,00	0,00	27 419,04
70	Produits services, domaine et ventes div	305 000,00	253 413,00	0,00	0,00	51 587,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	3 000,00	2 433,99	0,00	0,00	566,01
75	Autres produits de gestion courante	967 000,00	962 589,36	0,00	0,00	4 410,64
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>1 325 000,00</b>	<b>1 241 017,31</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>83 982,69</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 000,00	528,00	0,00	0,00	1 472,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>1 327 000,00</b>	<b>1 241 545,31</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>85 454,69</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 327 000,00</b>	<b>1 241 545,31</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>85 454,69</b>
<b>Pour information</b>		(3) <b>155 866,67</b>				
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).



<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	112 334,97	1 296,00	2 334,97	108 704,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	644 102,58	144 548,11	41 559,42	457 995,05
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>806 437,55</b>	<b>145 844,11</b>	<b>43 894,39</b>	<b>616 699,05</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	63 000,00	42 500,01	0,00	20 499,99
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	22 921,64			
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>85 921,64</b>	<b>42 500,01</b>	<b>0,00</b>	<b>43 421,63</b>
45...	<b>Total des opé. pour compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>892 359,19</b>	<b>188 344,12</b>	<b>43 894,39</b>	<b>660 120,68</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>892 359,19</b>	<b>188 344,12</b>	<b>43 894,39</b>	<b>660 120,68</b>
	<b>Pour information</b>	(2) <b>0,00</b>			
	<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>				

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	500 000,00	0,00	0,00	500 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>550 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>550 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	140 000,00	53 360,61	0,00	86 639,39
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	20 000,00		0,00	
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>160 000,00</b>	<b>53 360,61</b>	<b>0,00</b>	<b>106 639,39</b>
45...	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>710 000,00</b>	<b>53 360,61</b>	<b>0,00</b>	<b>656 639,39</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	78 000,00	77 028,00		972,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>78 000,00</b>	<b>77 028,00</b>		<b>972,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>788 000,00</b>	<b>130 388,61</b>	<b>0,00</b>	<b>657 611,39</b>

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	<b>Pour information</b> <b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>	(2) 104 359,19			

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	463 991,56		463 991,56
012	Charges de personnel, frais assimilés	740 625,04		740 625,04
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1,98		1,98
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	5 688,89	0,00	5 688,89
67	Charges exceptionnelles	114,00	0,00	114,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	1 343,25	77 028,00	78 371,25
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>1 211 764,72</b>	<b>77 028,00</b>	<b>1 288 792,72</b>
<b>Pour information</b>				<b>0,00</b>
<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>				<b>0,00</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	42 500,01	0,00	42 500,01
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	1 296,00	0,00	1 296,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	144 548,11	0,00	144 548,11
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>188 344,12</b>	<b>0,00</b>	<b>188 344,12</b>
<b>Pour information</b>				<b>0,00</b>
<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>				<b>0,00</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

## 2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	22 580,96		22 580,96
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	253 413,00		253 413,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	2 433,99		2 433,99
75	Autres produits de gestion courante	962 589,36	0,00	962 589,36
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	528,00	0,00	528,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>1 241 545,31</b>	<b>0,00</b>	<b>1 241 545,31</b>
<b>Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>				<b>155 866,67</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	53 360,61	0,00	53 360,61
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		77 028,00	77 028,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>53 360,61</b>	<b>77 028,00</b>	<b>130 388,61</b>
<b>Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>				<b>104 359,19</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>						<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>						<b>A1</b>
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>569 750,00</b>	<b>440 974,41</b>	<b>23 017,15</b>	<b>0,00</b>	<b>105 758,44</b>
60611	Eau et assainissement	40 000,00	29 294,69	0,00	0,00	10 705,31
60612	Energie - Electricité	250 000,00	227 885,25	20 936,52	0,00	1 178,23
60622	Carburants	650,00	1 321,11	0,00	0,00	-671,11
60628	Autres fournitures non stockées	3 500,00	2 570,34	0,00	0,00	929,66
60631	Fournitures d'entretien	31 000,00	18 804,99	160,85	0,00	12 034,16
60632	Fournitures de petit équipement	20 000,00	12 094,15	495,46	0,00	7 410,39
60636	Vêtements de travail	3 000,00	2 744,59	0,00	0,00	255,41
6064	Fournitures administratives	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6068	Autres matières et fournitures	1 500,00	1 375,19	0,00	0,00	124,81
611	Contrats de prestations de services	107 000,00	75 695,03	0,00	0,00	31 304,97
6135	Locations mobilières	5 000,00	4 153,80	0,00	0,00	846,20
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	15 000,00	13 982,63	819,72	0,00	197,65
61551	Entretien matériel roulant	500,00	580,55	604,60	0,00	-685,15
61558	Entretien autres biens mobiliers	4 000,00	307,01	0,00	0,00	3 692,99
6156	Maintenance	35 000,00	11 414,25	0,00	0,00	23 585,75
6161	Multirisques	18 000,00	18 003,97	0,00	0,00	-3,97
6184	Versements à des organismes de formation	2 500,00	1 205,00	0,00	0,00	1 295,00
6188	Autres frais divers	8 000,00	5 379,60	0,00	0,00	2 620,40
6231	Annonces et insertions	4 000,00	1 188,00	0,00	0,00	2 812,00
6236	Catalogues et imprimés	4 000,00	1 300,80	0,00	0,00	2 699,20
6256	Missions	1 000,00	940,02	0,00	0,00	59,98
6257	Réceptions	8 500,00	1 082,86	0,00	0,00	7 417,14
6262	Frais de télécommunications	500,00	7 074,93	0,00	0,00	-6 574,93
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	674,80	0,00	0,00	325,20
63512	Taxes foncières	100,00	56,97	0,00	0,00	43,03
6358	Autres droits	5 000,00	1 843,88	0,00	0,00	3 156,12
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>778 000,00</b>	<b>726 625,04</b>	<b>14 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>37 374,96</b>
6331	Versement mobilité	2 600,00	2 521,00	0,00	0,00	79,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 200,00	2 101,00	0,00	0,00	99,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	8 400,00	8 696,54	0,00	0,00	-296,54
64111	Rémunération principale titulaires	392 000,00	335 876,75	14 000,00	0,00	42 123,25
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	5 000,00	4 048,98	0,00	0,00	951,02
64118	Autres indemnités titulaires	86 000,00	82 722,95	0,00	0,00	3 277,05
64131	Rémunérations non tit.	60 900,00	76 971,07	0,00	0,00	-16 071,07
64168	Autres emplois d'insertion	800,00	0,00	0,00	0,00	800,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	78 500,00	78 288,00	0,00	0,00	212,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	117 700,00	109 082,66	0,00	0,00	8 617,34
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	2 500,00	3 012,00	0,00	0,00	-512,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	10 400,00	13 273,51	0,00	0,00	-2 873,51
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	1 500,00	1 326,00	0,00	0,00	174,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	8 000,00	7 719,43	0,00	0,00	280,57
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 000,00	985,15	0,00	0,00	14,85
6488	Autres charges	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>100,00</b>	<b>1,98</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>98,02</b>
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	1,00	0,00	0,00	-1,00
65888	Autres	100,00	0,98	0,00	0,00	99,02
<b>656</b>	<b>Frais fonctionnement des groupes d'élus</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)</b> <b>= (011+012+014+65+656)</b>		<b>1 347 850,00</b>	<b>1 167 601,43</b>	<b>37 017,15</b>	<b>0,00</b>	<b>143 231,42</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>9 650,00</b>	<b>5 688,89</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 961,11</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	9 000,00	5 573,63	0,00	0,00	3 426,37
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	150,00	115,26	0,00	0,00	34,74
6688	Autres	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>1 000,00</b>	<b>114,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>886,00</b>
678	Autres charges exceptionnelles	1 000,00	114,00	0,00	0,00	886,00
<b>68</b>	<b>Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)</b>	<b>1 450,00</b>	<b>1 343,25</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>106,75</b>
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	1 450,00	1 343,25	0,00	0,00	106,75
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (e)</b>	<b>44 916,67</b>				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b> <b>= a+b+c+d+e</b>		<b>1 404 866,67</b>	<b>1 174 747,57</b>	<b>37 017,15</b>	<b>0,00</b>	<b>193 101,95</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	78 000,00	77 028,00			972,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	78 000,00	77 028,00			972,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>78 000,00</b>	<b>77 028,00</b>			<b>972,00</b>
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>78 000,00</b>	<b>77 028,00</b>			<b>972,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>1 482 866,67</b>	<b>1 251 775,57</b>	<b>37 017,15</b>	<b>0,00</b>	<b>194 073,95</b>
<b>Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>		<b>0,00</b>				

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)**

Montant des ICNE de l'exercice	685,41
Montant des ICNE de l'exercice N-1	570,15
= Différence ICNE N – ICNE N-1	115,26

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>						<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>						<b>A2</b>
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges</b>	<b>50 000,00</b>	<b>22 580,96</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>27 419,04</b>
6419	Remboursements rémunérations personnel	50 000,00	22 580,96	0,00	0,00	27 419,04
<b>70</b>	<b>Produits services, domaine et ventes div</b>	<b>305 000,00</b>	<b>253 413,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>51 587,00</b>
70631	Redevances services à caractère sportif	265 000,00	213 649,10	0,00	0,00	51 350,90
70632	Redevances services à caractère loisir	40 000,00	39 763,90	0,00	0,00	236,10
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>74</b>	<b>Dotations et participations</b>	<b>3 000,00</b>	<b>2 433,99</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>566,01</b>
744	FCTVA	3 000,00	2 433,99	0,00	0,00	566,01
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>967 000,00</b>	<b>962 589,36</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 410,64</b>
752	Revenus des immeubles	12 000,00	7 184,06	0,00	0,00	4 815,94
7552	Prise en charge déficit BA administratif	950 000,00	950 000,00	0,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	5 000,00	5 405,30	0,00	0,00	-405,30
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013</b>		<b>1 325 000,00</b>	<b>1 241 017,31</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>83 982,69</b>
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	<b>2 000,00</b>	<b>528,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 472,00</b>
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	528,00	0,00	0,00	-528,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
<b>78</b>	<b>Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d</b>		<b>1 327 000,00</b>	<b>1 241 545,31</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>85 454,69</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>1 327 000,00</b>	<b>1 241 545,31</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>85 454,69</b>
<b>Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>		<b>155 866,67</b>				

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	112 334,97	1 296,00	2 334,97	108 704,00
2031	Frais d'études	112 334,97	0,00	2 334,97	110 000,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	1 296,00	0,00	-1 296,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	644 102,58	144 548,11	41 559,42	457 995,05
2128	Autres agencements et aménagements	211 261,48	1 261,48	0,00	210 000,00
2135	Installations générales, agencements	359 313,42	114 382,20	9 755,46	235 175,76
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	41 427,68	24 201,56	12 895,45	4 330,67
2183	Matériel de bureau et informatique	8 000,00	1 940,14	5 198,90	860,96
2184	Mobilier	6 700,00	1 112,40	1 134,00	4 453,60
2188	Autres immobilisations corporelles	17 400,00	1 650,33	12 575,61	3 174,06
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>806 437,55</b>	<b>145 844,11</b>	<b>43 894,39</b>	<b>616 699,05</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	63 000,00	42 500,01	0,00	20 499,99
1641	Emprunts en euros	63 000,00	42 500,01	0,00	20 499,99
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	22 921,64			
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>85 921,64</b>	<b>42 500,01</b>	<b>0,00</b>	<b>43 421,63</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>892 359,19</b>	<b>188 344,12</b>	<b>43 894,39</b>	<b>660 120,68</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>892 359,19</b>	<b>188 344,12</b>	<b>43 894,39</b>	<b>660 120,68</b>
<b>Pour information</b>		<b>0,00</b>			
<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.



III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	500 000,00	0,00	0,00	500 000,00
1641	Emprunts en euros	500 000,00	0,00	0,00	500 000,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>550 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>550 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	140 000,00	53 360,61	0,00	86 639,39
10222	FCTVA	140 000,00	53 360,61	0,00	86 639,39
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	20 000,00		0,00	
<b>Total des recettes financières</b>		<b>160 000,00</b>	<b>53 360,61</b>	<b>0,00</b>	<b>106 639,39</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>710 000,00</b>	<b>53 360,61</b>	<b>0,00</b>	<b>656 639,39</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	78 000,00	77 028,00		972,00
28051	Concessions et droits similaires	200,00	153,89		46,11
28135	Installations générales, agencements, ..	200,00	149,00		51,00
28151	Réseaux de voirie	400,00	382,77		17,23
28158	Autres installat°, matériel et outillage	36 700,00	35 969,88		730,12
28182	Matériel de transport	7 800,00	7 769,00		31,00
28183	Matériel de bureau et informatique	7 300,00	7 293,47		6,53
28184	Mobilier	2 800,00	2 772,20		27,80
28188	Autres immo. corporelles	22 600,00	22 537,79		62,21
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>78 000,00</b>	<b>77 028,00</b>		<b>972,00</b>
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>78 000,00</b>	<b>77 028,00</b>		<b>972,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>788 000,00</b>	<b>130 388,61</b>	<b>0,00</b>	<b>657 611,39</b>
<b>Pour information</b>		<b>104 359,19</b>			
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A2.2</b>

## A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					0,00									
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>					700 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					700 000,00									
224	BANQUE POSTALE	27/11/2015	05/01/2016	01/05/2016	300 000,00	F	Taux fixe à 1.62 %	1,620	1,630	EUR	T	C	O	A-1
232	CAISSE D'EPARGNE	14/01/2019	04/06/2019	25/09/2019	150 000,00	F	Taux fixe à 1.38 %	1,380	1,387	EUR	T	C	O	A-1
235	CREDIT AGRICOLE	15/01/2020	18/12/2020	01/04/2021	250 000,00	V	(Euribor 3M + 0.29)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,290	0,290	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>					0,00									
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									

**COMMUNAUTE D'AGGL. D'AURILLAC - CENTRE AQUATIQUE - CA - 2021**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					<b>0,00</b>									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
<b>Total général</b>					<b>700 000,00</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A2.2</b>

**A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>		0,00		547 500,01					42 500,01	5 571,63	0,00	685,41
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		547 500,01					42 500,01	5 571,63	0,00	685,41
224	N	0,00	A-1	185 000,01	9,08	F	Taux fixe à 1.62 %	1,616	20 000,00	3 199,50	0,00	491,18
232	N	0,00	A-1	125 000,00	12,48	F	Taux fixe à 1.38 %	1,377	10 000,00	1 811,26	0,00	23,96
235	N	0,00	A-1	237 500,00	14,00	V	(Euribor 3M + 0.29)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,289	12 500,01	560,87	0,00	170,27
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

**COMMUNAUTE D'AGGL. D'AURILLAC - CENTRE AQUATIQUE - CA - 2021**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>Total général</b>		0,00		547 500,01					42 500,01	5 571,63	0,00	685,41

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>	<b>A2.4</b>

**A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>						
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	3	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	547 500,01	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A3</b>

**A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES**

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
	Frais d'étude	5	
	logiciels	2	
	plantations	20	
	logements locatifs	25	
	Installations générales et agencements	15	
	Autres constructions	10	
	Installation et outillage technique	5	
	Matériel et outillage d'incendie et de défense civile	5	
	Matériel de transport	10	
	Autres collections et oeuvres d'art	2	
	Matériel de bureau et informatique	5	
	Mobilier	10	



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS</b>	<b>A4</b>

**A4 – ETAT DES PROVISIONS**

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
<b>PROVISIONS BUDGETAIRES</b>						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>						
Provisions pour risques et charges (2)	1 343,25		14 863,50	16 206,75	0,00	16 206,75
Compte Epargne Temps	535,50	01/01/2013	14 242,50	14 778,00	0,00	14 778,00
Compte Personnel de Formation	807,75	01/01/2020	621,00	1 428,75	0,00	1 428,75
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>	<b>1 343,25</b>		<b>14 863,50</b>	<b>16 206,75</b>	<b>0,00</b>	<b>16 206,75</b>

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES</b>	<b>A6.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>85 921,64</b>	<b>42 500,01</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>63 000,00</b>	<b>42 500,01</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	63 000,00	42 500,01
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>22 921,64</b>	<b>0,00</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	22 921,64	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>42 500,01</b>	<b>43 894,39</b>	<b>0,00</b>	<b>86 394,40</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES</b>	<b>A6.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>238 000,00</b>	<b>130 388,61</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>140 000,00</b>	<b>53 360,61</b>
10222	FCTVA	140 000,00	53 360,61
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (2)</b>		<b>98 000,00</b>	<b>77 028,00</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28051	Concessions et droits similaires	200,00	153,89
28135	Installations générales, agencements, ...	200,00	149,00
28151	Réseaux de voirie	400,00	382,77
28158	Autres installat°, matériel et outillage	36 700,00	35 969,88
28182	Matériel de transport	7 800,00	7 769,00
28183	Matériel de bureau et informatique	7 300,00	7 293,47
28184	Mobilier	2 800,00	2 772,20
28188	Autres immo. corporelles	22 600,00	22 537,79
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	20 000,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>130 388,61</b>	<b>0,00</b>	<b>104 359,19</b>	<b>0,00</b>	<b>234 747,80</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>II 86 394,40</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	<b>IV 234 747,80</b>
<b>Solde</b>	<b>V = IV – II (3) 148 353,40</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES</b>	<b>A10.1</b>

**A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS**

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
20/01/2021	RETRACAGE PEINTURE PARKING	1 261,48	0,00	0
20/01/2021	SURCHLOREUR	606,00	0,00	1
20/01/2021	POINT D'ENCRAGE	1 512,02	0,00	5
20/01/2021	CAMERA ET SIRENE ET DETECTEUR	1 498,31	0,00	0
20/01/2021	FOURNITURES ELECTRIQUES - LOCAL ESTHETICIENNE	436,00	0,00	0
09/02/2021	TRAVAUX DE PLOMBERIE LOCAL ESTHETICIENNE	5 183,17	0,00	0
17/02/2021	REPLACEMENT HDD NUOO	284,14	0,00	1
17/02/2021	MACONNERIE LOCAL ESTHECIENNE	8 667,84	0,00	0
09/03/2021	TRAVAUX PEDILUVE BASSIN SPORTIF	760,69	0,00	1
13/04/2021	MATERIEL SECOURISME	1 650,33	0,00	5
13/04/2021	ARMOIRES POUR ARCHIVAGE	1 112,40	0,00	1
13/04/2021	MISE EN SECURITE MARGELLE BASSIN LUDIQUE INTERIEUR	20 069,28	0,00	0
13/04/2021	VIDE SANITAIRES	1 360,71	0,00	0
28/04/2021	CHLOROMETRE	1 765,14	0,00	0
05/05/2021	TRAVAUX SANITAIRES CENTRE AQUATIQUE	1 902,96	0,00	0
19/05/2021	PANNEAUX DE DOUCHES ET ACCESSOIRES	1 559,16	0,00	5
02/06/2021	SONDE MESURE DE CHLORE	1 273,33	0,00	1
02/06/2021	FRANCE AIR MOTO-VENTILATEUR HEGOA HP	757,57	0,00	1
02/06/2021	TRAVAUX ETANCHEITE TOITURE	1 326,00	0,00	0
09/06/2021	ACCES NUMERIQUE	41 601,90	0,00	0
01/07/2021	TAPIS CENTRE AQUATIQUE	169,55	0,00	1
01/07/2021	REPLACEMENT SUPPORTS GAINES DE VENTILATION BASSINS	1 442,90	0,00	0
01/07/2021	MICRO-SABLE CENTRE AQUATIQUE	6 183,72	0,00	0
16/07/2021	CLAPET ANTI RETOUR A BATTANT - CENTRE AQUATIQUE	1 042,15	0,00	1
16/07/2021	TRAPPES DE VISITE ENTRETIEN VENTILATIONS	5 228,40	0,00	0
30/08/2021	REGULATEURS DE TRAITEMENT D'EAU DE PISCINE	6 904,69	0,00	10
30/08/2021	REFECTION PATAUGEOIRE ET BASSIN LUDIQUE	7 958,79	0,00	0
09/09/2021	NETTOYEUR HAUTE PRESSION KARCHER	1 114,80	0,00	1
09/09/2021	PISCINE DEPART CAMERA	488,22	0,00	0
24/09/2021	POMPE DOSEUSE ECOPLUS	635,51	0,00	1
12/10/2021	CASIER CHAUSSURES-CENTRE AQUATIQUE	11 034,00	0,00	0
20/10/2021	HEBERGEMENT SITE WEB DU 01/09/21 AU 31/08/22	1 296,00	0,00	1
20/10/2021	OUTILLAGES	580,92	0,00	1
25/10/2021	ACTIONNEUR ELECTRIQUE	739,56	0,00	1
25/10/2021	MONOBROSSE	1 838,75	0,00	5
10/11/2021	CARTES À PUCE CENTRE AQUATIQUE	1 656,00	0,00	5
07/12/2021	POMPE DOSEUSE AVEC CLAPETS	1 314,50	0,00	1
07/12/2021	SONDE CHLORE	1 358,70	0,00	1
07/12/2021	COMPRESS 3L ET ACCESSOIRES	268,52	0,00	1
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>145 844,11</b>	<b>0,00</b>	

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES</b>	<b>A10.2</b>

**A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS**

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS</b>	<b>A10.3</b>

**A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS**

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	20 000,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N</b>	<b>C1.1</b>

**C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		<b>2,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2,00</b>	<b>2,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2,00</b>
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2° CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		<b>3,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3,00</b>	<b>3,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3,00</b>
ADJOINT TECHNIQUE	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1° CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2° CLASSE	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		<b>13,00</b>	<b>0,00</b>	<b>13,00</b>	<b>11,50</b>	<b>0,00</b>	<b>11,50</b>
ADJOINT ANIMATION	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ADJOINT ANIMATION PRINCIPAL 1° CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT ANIMATION PRINCIPAL 2° CLASSE	C	2,00	0,00	2,00	1,50	0,00	1,50
EDUCATEUR APS	B	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
EDUCATEUR APS PRINCIPAL 1° CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
EDUCATEUR APS PRINCIPAL 2° CLASSE	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
OPERATEUR APS PRINCIPAL	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>EMPLOIS NON CITES (k) (5)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)</b>		<b>18,00</b>	<b>0,00</b>	<b>18,00</b>	<b>16,50</b>	<b>0,00</b>	<b>16,50</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ( $0,8 * 6 / 12$ ).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N</b>	<b>C1.1</b>

**C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>				<b>0,00</b>		
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>				<b>0,00</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.  
 TECH : Technique.  
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).  
 S : Social.  
 MS : Médico-social.  
 MT : Médico-technique.  
 SP : Sportif.  
 CULT : Culturel  
 ANIM : Animation.  
 PM : Police.  
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :  
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.  
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.  
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).  
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.  
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.  
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.  
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.  
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.  
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.  
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.  
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.  
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels  
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.  
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.  
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

Nombre de membres en exercice : 68  
 Nombre de membres présents : 54  
 Nombre de suffrages exprimés : 64  
 VOTES :  
 Pour : 61  
 Contre : 0  
 Abstentions : 3

Date de convocation : 31/03/2022

Présenté par (1) le président.  
 A Aurillac, le 07/04/2022  
 le président

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Conseil Communautaire.  
 A Aurillac, le 07/04/2022  
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Alain COUDON	
Angélique MARTINS	
Aurélie DEMOULIN représentée par Sébastien PRAT	
Bernadette GINEZ	
Bernard BERTHELIER représenté par Pierre MATHONIER	
Catherine AMALRIC	
Charly DELAMAIDE	
Chloé MOLES	
Christelle CHASTEL représentée par Jean Luc LENTIER	
Christian FRICOT	
Christian POULHES	
Claudine FLEY représentée par Magali MAUREL	
Cécile GANE	
Daniel FLORY	
David LOPEZ	
Dominique FABREGUES	
Dominique LAVIGNE	
Elisa BASTIDE	
Elise BRUGIERE représentée par Stéphane FRECHOU	
Evelyne LADRAS	
Frédéric GODBARGE	

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

Frédéric SERAGER	
Ginette APCHIN	
Guy SENAUD	
Gérard PRADAL	
Géraud DELPUECH	
Hubert BONHOMMET	
Isabelle LANTUEJOUL	
Jacqueline MARTINEZ-SEVERAC représenté par Alain COUDON	
Jamal BELAIDI	
Jean-François BARRIER	
Jean-François RODIER	
Jean-Louis PRAX	
Jean-Luc LENTIER	
Jean-Luc TOURLAN	
Jean-Michel FAUBLADIER	
Jean-Paul NICOLAS	
Jean-Pierre PICARD	
Jen-Luc DONEYS représenté par Patricia BENITO	
Julien VIDALINC	
Louis ESTEVE	
Magali MAUREL	
Maryline MONTEILLET	
Maxime MURATET	
Michel BAISSAC	
Michel COSNIER	
Mireille LABORIE	
Nadine BRUEL représentée par Dominique LAVIGNE	
Nathalie GARDES	
Nicole SOULENQ-COUSSAIN	

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

Patricia BENITO	
Philippe COUDERC	
Philippe FABRE	
Philippe MARIOU	
Philippe MAURS	
Pierre MATHONIER	
Stéphane FRECHOU	
Sylvie LACHAIZE représenté par Jamal BELAIDI	
Sébastien PRAT	
Thierry CRUEGHE	
Valérie RUEDA	
Vanessa BONNEFOY représentée par Valérie RUEDA	
Véronique VISY	
Yvette BASTID	

Certifié exécutoire par (1) le président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 11/04/2022, et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : l'assemblée délibérante.